

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin papier de juillet 2025 est dernier du mandat municipal.

Il nous reste 8 mois avant de vous consulter afin d'élire un nouveau Conseil Municipal. En attendant cette échéance importante, il est primordial de terminer notre mandat par des finances saines. La présentation du compte administratif 2024 et du Budget Primitif 2025, vous le montre. Nous gardons des perspectives d'avenir.

Toutefois, comme les 36000 communes de France, les projets voulus par Vinezac sont tributaires de la situation nationale et internationale.

Les financements extérieurs sont indispensables à nos investissements. Leurs modes d'attribution nous rendent dépendants des choix des collectivités en amont (Département ; Région ; État...).

Cela me donne le sentiment que nous sommes nourris à la bécquée...

Une fois les subventions distribuées à chaque étage, c'est aux élus de bien les répartir. Pour cela, il nous faut, soit nous battre, soit partager intelligemment !... La qualité et la quantité de ce qui est donné dépend de l'intelligence, de l'agilité, de la persévérance et surtout du bon vouloir de ceux qui nous financent.



Malgré tout, Vinezac avance. Les projets d'avenir existent et le quotidien se gère au mieux de l'intérêt commun. Nous vous présentons les projets pour 2025/2026. Certains sont en cours de réalisation (nous sommes déjà en juillet d'autres sont encore à l'état de projet qui attendent leurs financements. S'ils ne sont pas accordés, ils seront modifiés voire reportés, ce sera selon le choix du Conseil.

Il y a aussi et surtout le fonctionnement quotidien de la commune. Il nécessite du personnel de qualité (nous l'avons !) ; du financement (nous en manquons !) du matériel (nous ne pouvons pas nous payer tous les équipements souhaités !).

Les acteurs associatifs Vinezacois sont nombreux, actifs et dynamiques. Nous sommes face à une offre d'activités qui augmente. Nous avons besoin de matériels, de locaux, de personnel et d'argent. Nous n'aurons pas les quatre en quantité suffisante pour pouvoir tout réaliser.

Le budget de fonctionnement de l'échelon communal est de plus en plus sollicité.

Il est pourtant le plus petit et le plus pauvre. L'avenir est probablement dans les projets et les capacités financières des communautés de communes.

Les conditions sont donc réunies pour faire place au débat politique qui va choisir le bon projet et le mener à terme.

Les possibilités de choix du Conseil Municipal se réduisent d'année en année, mais elles existent encore.

Pouvoir choisir, même lentement, même en doutant, mais choisir intelligemment pour le service de tous. Car ne plus pouvoir choisir, ce serait l'asservissement.

La politique ne vaut que par l'intérêt que l'on porte à notre environnement immédiat, ici à Vinezac, entre voisins, exigeants et vigilants.

Ne pas s'intéresser à la vie publique, c'est laisser la place aux choix que nous ne voudrions pas faire. Ne restons pas spectateur, pour ne rien regretter.

Je vous souhaite un bel été avec beaucoup de belles rencontres et de nouvelles découvertes...

LE BUDGET

COMPTES ADMINISTRATIFS

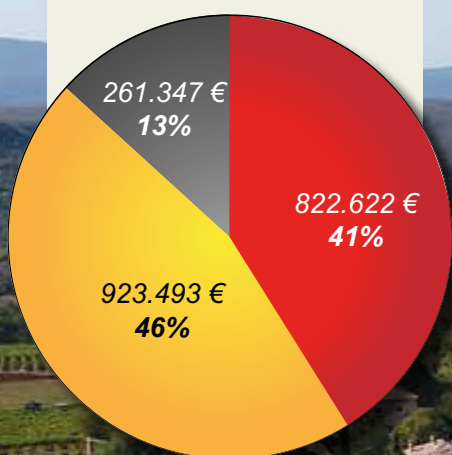
2024

RESULTAT

Excédent de fonctionnement de **362 221 €** réparti pour :
267 858 € en fonctionnement
94 363 € en investissement
(cet excédent permet de financer les restes à réaliser)

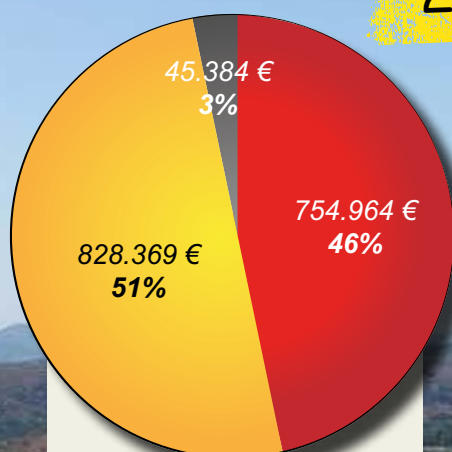
Fonctionnement

- Dépenses
- Recettes
- Excédent 2023



Investissement

- Dépenses
- Recettes
- Excédent 2023



BUDGET PREVISIONNEL 2025

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

Taxe foncière / taux voté : **33,40%**

Taxe foncière non bâtie / taux voté : **46,14%**

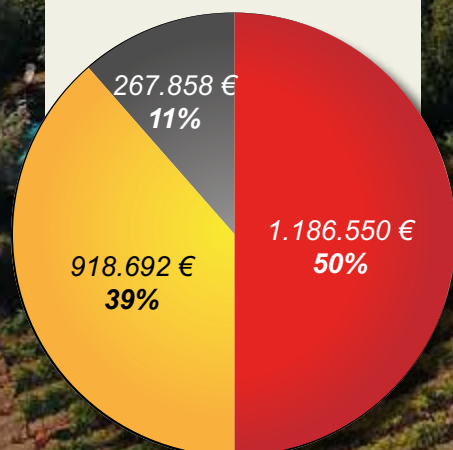
Taxe habitation / taux voté : **8,66%**

Montant total des recettes attendues : **356.272 €**

Vous pouvez retrouver les notes de présentations du budget sur le site internet de la commune.

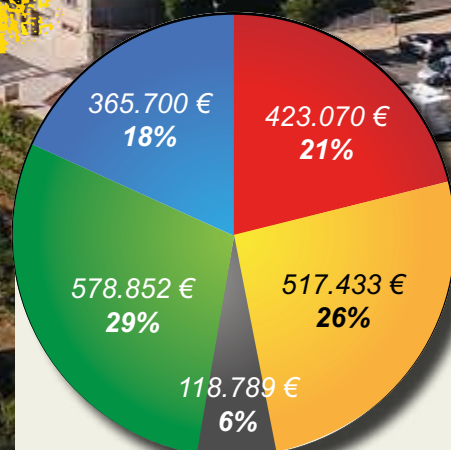
Fonctionnement

- Dépenses
- Recettes
- Excédent 2024



Investissement

- Dépenses
- Recettes
- Excédent 2024
- Restes à réaliser dépenses
- Restes à réaliser recettes



UN CCAS ACTIF

Le CCAS de Vinezac a pour mission d'aider les personnes en difficulté et de les orienter vers d'autres services qui pourront les prendre en charge. Il se charge également des domiciliations des personnes sans domicile stable.

Pour prendre contact avec le CCAS : 04 75 36 81 20 ou mairie@vinezac.fr

Le CCAS continue en parallèle de mener des actions envers tout public sur la commune : les aînés, la jeunesse, les familles...
Le repas offert aux aînés de la commune a eu lieu cette année le 26 janvier 2025. Comme l'année dernière, il a été organisé au restaurant « le Cros d'Auzon » à Vogüe. 106 personnes étaient réunies à cette occasion pour partager un moment festif et convivial.

Les membres du CCAS sont également allés rendre visite aux personnes de Vinezac dans l'incapacité de se déplacer, résidentes en EHPAD ou hospitalisées.

Le CCAS continue de prendre en charge les réunions des aînés les mardis après-midi à la salle culturelle du château Julien. Au programme : jeux de société, discussions, goûters et bonne humeur.

N'hésitez pas à les rejoindre.

Nouveauté cette année, le CCAS et l'association France Parkinson permettent au vinezacois qui le souhaitent de pratiquer du tennis de table à la salle Alain Rouvière les mercredis matin.

Enfin, le CCAS propose régulièrement des activités sportives et culturelles en direction des enfants de 3 à 14 ans. Ces animations, proposées et financées par le CCAS et l'Amicale laïque font le plein et sont très appréciées des enfants et des parents.



Lors des dernières vacances de printemps, le CCAS et l'Amicale ont mis l'accent sur les activités de Pleine Nature. Léo Salel de Scarabio a su captiver petits et grands à la recherche des petites bêtes sur les chemins de vinezac.

L'intervention de Suzy Laurans de la LPO a permis aux enfants de mieux connaître les oiseaux de proximité et de construire eux-mêmes des nichoirs. La course d'orientation organisée lors de la journée Multi Sport a eu également du succès tout comme la sortie VTT sur Merzelet et Ailhon assurée par Teddy Bertrand de Sport Ardèche Nature. Toutes ces activités sont gratuites pour

les participants. Le but de ces actions est de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sur place, de créer de la cohésion entre eux et de mieux connaître leur village. Seules l'initiation à l'escalade et à la spéléologie, proposées lors des précédentes sessions ont nécessité un déplacement.

Rendez-vous est déjà pris pour les vacances d'automne avec des animations mettant l'accent sur les activités inter générationnelles pour petits et grands !

Marie-Laure Westerloppe et Karine Ladet

SALLE POLYVALENTE

UNE RÉFLEXION ENGAGÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

En 2025, le conseil municipal a donné son accord pour concrétiser la réflexion globale autour de l'utilisation des salles existantes, de la fonctionnalité de ces dernières mais aussi des besoins des habitants.

Un premier travail avait été effectué début 2024 par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Ardèche pour la salle Alain ROUVIERE permettant de cerner son potentiel, mais aussi ses contraintes et les possibilités d'aménagements et d'agrandissement.

Ce premier semestre 2025 a été l'occasion de faire appel à des structures expertes pour venir échanger sur les salles actuelles (avec un focus sur les salles Alain ROUVIERE et la cantine actuelle). Le cabinet BETEBAT (cabinet d'étude structures) et le cabinet d'architecture Thierry FABRE d'Aubenas sont venus sur site et un échange intéressant a permis de cerner des points de vigilance et d'établir la méthodologie à venir.

Les élus du conseil municipal devront décider dans les prochains mois du lancement d'une étude de faisabilité au cours de ce deuxième semestre pour agrandir et/ou réaménager les salles existantes tout en privilégiant l'utilisation actuelle importante de ces dernières. Une équipe (architecte, bureau d'étude structure et économiste) pourrait ainsi étudier des pistes d'agrandissement de ces salles (plan, volume, adaptation, premier chiffrage, intégration des contraintes,...). Ce travail pourrait être présenté en fin d'année à la population.

L'objectif est d'approfondir le sujet, d'étudier différentes pistes et d'apporter aux élus et à la population une analyse précise de ce qui est possible et ce qui n'est pas possible tout en ayant une fourchette financière : l'aspect financier est aussi une notion à prendre en compte pour ce projet structurant. Cela permettra ainsi aux nouveaux élus en 2026 de commencer le mandat sur ce sujet pour choisir le projet qui restera à établir pour sa mise en œuvre.

Guillaume Grasset

Depuis plusieurs mois, des travaux et aménagements ont été réalisés dans la salle Alain Rouvière afin de la rendre plus opérationnelle aux manifestations festives : création d'un espace extérieur sécurisé côté sud, d'une cuisine équipée, d'un comptoir-buvette et d'un espace fermé pour le matériel sportif. Depuis fin avril, la location de la salle est ouverte les week-ends aux vinezacois pour des manifestations privées au tarif de 150€ le week-end. La priorité reste toutefois donnée aux associations de Vinezac.

Les élus continuent leurs réflexions et études sur la possibilité d'avoir une salle polyvalente plus grande mais ont fait le choix en attendant qu'un projet finalisé voit le jour de permettre d'offrir aux associations et habitants de vinezac une solution alternative.

Karine Ladet

Renseignements sur les disponibilités et règlements de location auprès du secrétariat de mairie.

LA SALLE ALAIN ROUVIERE EST DEVENUE POLYVALENTE



LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

EST RÉAMÉNAGÉE

Cela fait quelques mois maintenant que les élus se questionnaient sur la place du monument aux morts.

L'aménagement antérieur commençait à faiblir sous les signes du temps : l'érosion avait fait son œuvre et le matériau de surface, aidé par la pente, se retrouvait à chaque pluie sur la partie inférieure de la place, entre les bacs de tri et la rambarde qui jouxte le cimetière. Les services techniques devaient alors intervenir fréquemment pour nettoyer les lieux alors que sur la partie haute, les graviers et cailloux de structure affleuraient en laissant une impression d'abandon...

Les éléments de réflexion ont alors tourné autour de la nécessité de redonner peau neuve à cet espace pour dans le même temps lui attribuer une nouvelle fonction, un nouvel usage. Tout en poursuivant la végétalisation de la place déjà entamée l'année dernière (plantation d'arbres de hautes tiges le long des places de stationnement), un nouvel espace, plus dynamique et plus accessible est en train de voir le jour. La première phase s'est achevée avec le terrassement puis les murets de soutènement en pierre sèches.

Accompagné par le bureau d'étude de l'Atelier L (Vinezac), mis en forme par les services municipaux, encadré et réalisé par l'association Gens des Pierres, le chantier participatif a permis aux habitants de se familiariser dans la convivialité avec cette pratique ancestrale de murets en pierre sèches (pierres locales fournis par les habitants donateurs, merci à eux !).

Le résultat est visuellement beau et structurellement très stable, tout cela sans béton !

Le chantier a entamé sa deuxième phase avec l'aménagement des abords (pourtours de la place et pavés autour du monument) puis la pose de mobilier urbain qui viendra habiller le lieu pour le rendre plus fonctionnel. Notre monument sera quant à lui mieux mis en avant, notamment pour les cérémonies de commémorations.

Thomas Inselin



Le résultat est visuellement beau et structurellement très stable, tout cela sans béton !



RESTAURATION DE L'ÉGLISE

NOTRE-DAME DE L'ANNONCIATION

La restauration de l'église Notre-Dame de l'Annonciation située à Vinezac (07), classée monument historique depuis 1907, est actuellement en cours. Cet édifice roman, datant du XII^e siècle, fait l'objet d'un programme ambitieux de travaux. À la suite de la réfection des toitures, réalisée durant la période 2023-2024, la commune envisage une nouvelle étape consacrée à la rénovation du beffroi. Les cloches, actuellement soutenues par des poutrelles en acier fixées aux murs du clocher, nécessitent un

remplacement par une structure en bois reposant sur le sol du clocher. Cette modification permettra une absorption optimale des vibrations générées lors des sonneries et renforcera la sécurité de l'édifice. Ces travaux offriront également la possibilité de faire à nouveau sonner les cloches à la volée à l'occasion de diverses manifestations. À l'intérieur de l'église, les visiteurs peuvent admirer l'ancien mécanisme de l'horloge, restauré par l'entreprise Bodet, qui était autrefois placé dans les combles.



RESTAURATION DES STATUES

Dans le cadre de la préservation du patrimoine de l'église Notre-Dame de l'Annonciation Madame Aude Poinot, Conservatrice déléguée aux Antiquités et Objets d'Art (CDAOA, Ardèche) a réalisé un récolement du mobilier protégés inscrits au titre des monuments historiques. Suite à ces préconisations, nous envisageons la restauration de 3 statues en bois doré et peint, œuvres du XIX^e siècle.

Elles sont dans un état sanitaire préoccupant et nécessitent des soins d'urgence car leur intégrité à moyen terme est menacée. Il s'agit des statues suivantes :

- **La vierge de l'Immaculée**
- **La vierge à l'Enfant**
- **Saint Sébastien**

Odile Boissin

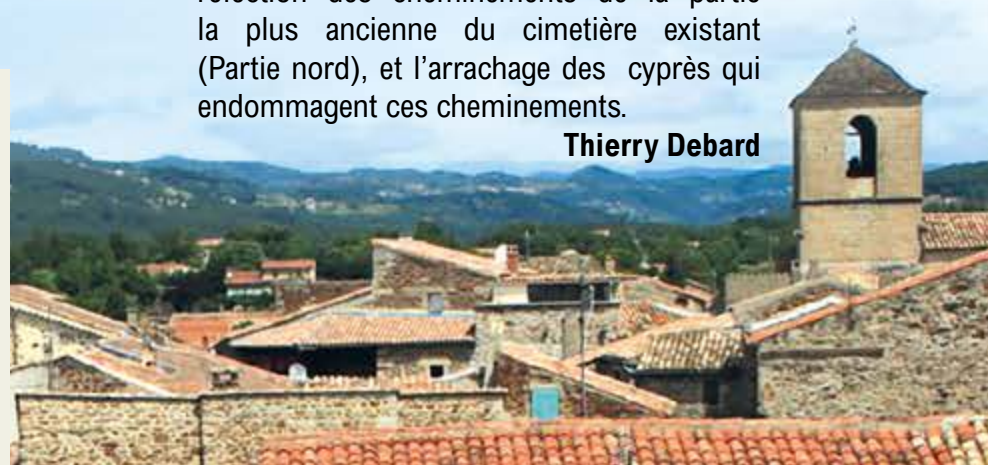


EXTENSION DU CIMETIÈRE

L'extension du cimetière est une nécessité... repérée depuis plusieurs années... Mais repoussée pour des raisons budgétaires. L'année 2025 devrait permettre de finaliser ce projet... Dans la mesure où les subventions de l'Etat et des collectivités publiques sont à la hauteur de nos attentes.

Cette extension se positionnera sur la « faïsse » située en dessous du cimetière actuel. Le projet comprend également la réfection des cheminements de la partie la plus ancienne du cimetière existant (Partie nord), et l'arrachage des cyprès qui endommagent ces cheminements.

Thierry Debard



VOIRIE 2025

Chaque année, le conseil municipal budgétise une somme dédiée à l'entretien de la voirie communale, que ce soit la réfection du revêtement, de ponts ou de murs soutenant des voies communales.

Le choix est réalisé à partir des remontées des agents communaux, des conseillers municipaux sur leurs quartiers respectifs, mais également des indications fournies par les habitants de la commune. L'achat de matériel adéquat (mini pelle), la formation des agents communaux permet d'effectuer ces travaux par ces mêmes agents, d'en diminuer les coûts et de travailler sur un linéaire plus important.

Pour l'année 2025, seront réalisés :

- Route de Landes jusqu'au chemin de Chaudebry.
- Impasse du grand col.
- Aménagement et sécurisation de l'accès ouest du chemin du four à chaux.
- Busage du fossé face aux « Trénoux » pour éviter les inondations sur le secteur lors de fortes pluies.

Thierry Debard

LES TRAVAUX DU BOULODROME

ET DE SES ABORDS

Des travaux d'aménagement du boulodrome Pierre Delolme ont été budgétisés pour cette année 2025.

L'amicale boule de Vinezac avait émis depuis quelques temps déjà le souhait de voir réaliser quelques ajustements au local associatif, afin de rendre le lieu plus fonctionnel. Il a donc fallu tenir compte de cette demande tout en intégrant les autres utilisations, plus ponctuelles mais également essentielles à la vie du village telles que la fête de la musique par exemple...

Ainsi, la petite terrasse se verra couverte d'un haut-vent qui permettra selon les occasions de se réunir, ou d'installer une buvette pour des manifestations plus importantes... L'autorisation d'urbanisme est revenue positive avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Il sera également question de réaliser des jardinières en pierre de taille le long des remparts, afin d'habiller certaines parties qui commençaient à se dégrader.

Ce lieu très apprécié des associations et des vinezacois sera donc amélioré afin de le rendre encore plus agréable.

Thomas Inselin



L'ARDÉCHOISE

A VINEZAC



Vinezac est devenu depuis 25 ans , un passage incontournable d'une des plus importante randonnée cyclotouriste en Europe (14.000 participants). Notre village est le seul où les cyclistes sont dans l'obligation de baisser la tête pour le traverser... et ils s'en souviennent d'une année sur l'autre.

Une vingtaine de fidèles bénévoles du village (Auxquels vous pouvez vous joindre) font chaque année le maximum pour accueillir ces cyclistes venus de l'ensemble de la France, mais également de l'étranger. C'est toujours un grand moment de convivialité, d'échanges et de fierté devant les réactions très positives des cyclistes sur le village.

Thierry Debard

ETAT CIVIL



NAISSANCES

AIDOUNE Elina	02/01/2025
CANELHO Maxence	01/04/2025
CHARRON Baptiste	12/03/2025
PERRE Lùca	28/05/2025
DEFIEUW Jade	11/06/2025
TINET Esteban	28/06/2025
THOMAS Sélène	30/06/2025
BOISSIN Léon	01/07/2025



DÉCÈS

AYMES Jean-Pierre	10/05/2025
BARROT Mauricette	17/03/2025
CHEVALIER Monique	10/01/2025
ETIENNE Georges	29/04/2025
GENIQUE Claude	15/04/2025
GUIBOURDENCHE Jean	03/05/2025
MOULIN Jean-Claude	19/01/2025
ROSE Jacques	24/02/2025
DOUILLARD Michel	09/06/2025



MARIAGES

BLOUET Eric & CARL Emanuela	26/04/2025
CANELHO Pierre & VOEGELE Chloé	06/06/2025
COURTIN Patrice & SEBASTIEN Laethytia	04/07/2025

Tirage : 700 exemplaires

Directeur de publication : Mairie de Vinezac - Tél. 04 75 36 81 20

Crédits photos : Mairie de Vinezac - Adobe Stock - Photos non contractuelles

Conception et impression : Lez'Art Graphique - Tél. 06 61 48 88 09